334.	Réunion de l'assemblée législative tahitienne au sujet de la suc-	977
	cession au trône	211
335.	Ordonnance du 24 septembre 1877 réglant l'ordre de succession au trône	279
336.	Ordonnance du 24 septembre 1877 créant un conseil de ré-	
	gence	280
337.	Arrêté du 24 septembre 1877 autorisant un prélèvement de	
	40,000 francs sur la caisse de réserve	281
338.	Arrêté du 27 septembre 1877 portant promulgation du décret du	
	28 juin 1877 relatif au mariage des résidants à la Nouvelle-	
	Calédonie et aux Etablissements français de l'Océanie (décret y	
	annexé)	282
339.	Décision du 27 septembre 1877 donnant consentement au sieur	
	Lequéré à l'effet de contracter mariage	284
340.	Arrêté du 27 septembre 1877 désignant les officiers du commissa-	-
	riat qui devront assister l'Ordonnateur dans les opérations du	
	concours pour le grade d'aide-commissaire de la marine aux	
	colonies	284
341.	Arrêté du 27 septembre 1877 réglant définitivement le compte des	
	recettes et des dépenses du service Local, Exercice 1876	285
342.	Arrêté du 27 septembre 1877 portant que l'allocation de 25,000	,
	francs prévue au budget du service Local sera mandatée au	
	nom de S. M. Pomare V	286
343.	Décision du 29 septembre 1877 allouant une solde aux travail-	
	leurs requis pour la route de ceinture	
344.	Décision du 29 septembre 1877 concernant la navigation au bor-	
	nage (programme y annexé)	
345	à 357. Nominations, mutations, etc	289

No 321. — DÉPÉCHE ministérielle portant approbation d'un arrêté relatif au classement des bâtiments des services publics.

(Colonies, 2ª bureau, 2e section.)

Paris, le 30 juin 1877.

Monsieur le Commandant, — J'ai reçu le nouveau projet d'arrêté relatif au classement des bâtiments des services publics à Tahiti que vous m'avez adressé par lettre du 5 mars dernier.

J'ai l'honneur de vous informer que, sur l'avis conforme de M. l'inspecteur général de l'artillerie, j'ai donné mon approbation aux dispositions qui y sont proposées et qui ont paru de nature à établir un partage équitable des charges budgétaires entre le service Marine, le service Colonial et le service Local dans la colonie.

Je vous prie de vouloir bien inviter M. le directeur d'artillerie à faire dresser, en double expédition, pour m'être envoyé aussitôt que possible, un plan d'ensemble de la ville de Papeete, figurant